

Habilitation câblage filaire

Lieu : en entreprise	Nombre de participants : Mini : 3 / Maxi : 12	Durée : 1 jours
-----------------------------	---	------------------------

Public concerné :
Tout personnel de production qui fabrique des équipements électriques et électroniques dans lesquels sont réalisés des raccordements de fils, câbles et faisceaux électriques.

Objectifs Pédagogiques :
Certifier la capacité à réaliser les opérations de câblage filaire en respectant les critères de la norme et IPC WHMA A 620 en classe 3.

PROGRAMME

Capacités professionnelles

- Couper et dénuder un câble.
- Sertir des cosses et contacts.
- Braser des fils.
- Réaliser des épissures serties et brasées.
- Réaliser des reprises de blindés.
- Cheminer des fils et mettre en forme un toron
- Mettre en place des gaines.

Préparation de l'habilitation

- En amont, choix des opérations à valider :
 - Présentation des opérations et validation des modes opératoires.

- Indication des chapitres des normes concernés
- Présentation des matériels utilisés et réajustement en fonction des procédés utilisés (matériaux, outillages, équipement...)

Déroulement de l'épreuve

- Présentation du poste de travail et des opérations à réaliser.
- Réalisation des opérations de validation.
- A l'issus, délivrance d'un certificat attestant que les opérations ont été réalisées et que les éprouvettes sont conformes aux critères qualité de la norme IPC WHMA A 620 en classe 3.

<p>Prérequis : Personnes maîtrisant la réalisation des opérations de câblage ou ayant suivie les parcours de formation en câblage. Avoir une bonne connaissance des critères qualité suivant la norme IPC WHMA A 620.</p>	<p>Méthodes et moyens : Présentation du poste de travail et des opérations à réaliser. Réalisation des opérations de validation. Les résultats sont contrôlés au fur et à mesure, permettant aux candidats de recommencer une fois</p>	<p>Evaluation : QCM portant sur les règles de brasage manuel QCM portant sur les critères qualité avec (70% de bonne réponses). Travaux pratiques de validation des savoirs faire.</p>	<p>Formalisation de la formation : certificat attestant que les opérations ont été réalisées et que les éprouvettes sont conformes aux critères qualité de la norme et IPC WHMA A 620 en classe 3.</p>
--	---	---	---